



---

**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Quarante-cinquième session**

Genève, 23 juin-2 juillet 2014

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**Transport de gaz: divers****Insertion de nouvelles normes ISO relatives aux conditions  
de remplissage dans l'instruction d'emballage P200****Communication de l'Organisation internationale de normalisation  
(ISO)<sup>1</sup>****Introduction**

1. Le Comité technique ISO 58/SC4 a publié plusieurs normes relatives au contrôle des conditions de remplissage. Les représentants des transporteurs estiment que ces normes contribuent à la sécurité des récipients à pression et souhaiteraient qu'elles soient intégrées dans le Règlement type de l'ONU.

2. Ces normes sont les suivantes:

ISO 10691:2004 Bouteilles à gaz – Bouteilles rechargeables soudées en acier pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) – Modes opératoires de contrôle avant, pendant et après le remplissage

ISO 11372:2011 Bouteilles à gaz – Bouteilles d'acétylène – Conditions de remplissage et de contrôle au remplissage

ISO 11755:2005 Bouteilles à gaz – Cadres de bouteilles pour gaz comprimés et liquéfiés (à l'exclusion de l'acétylène) – Inspection au moment du remplissage

---

<sup>1</sup> Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour 2013-2014, adopté par le Comité à sa vingt-sixième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/84, par. 86, et ST/SG/AC.10/40, par. 14).



ISO 13088:2011 Bouteilles à gaz – Cadres de bouteilles d’acétylène – Conditions de remplissage et contrôle au remplissage

ISO 24431:2006 Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz comprimés et liquéfiés (à l’exception de l’acétylène) – Contrôle au moment du remplissage

3. L’instruction P200 semble être l’endroit le plus indiqué pour insérer ces normes étant donné qu’elle fixe les conditions de remplissage, et notamment que le remplissage doit être effectué par du personnel formé et qualifié, lequel doit utiliser un matériel adapté et suivre des procédures appropriées. Cette condition est réputée satisfaite si les normes répertoriées ci-dessus sont respectées.

## Proposition

4. Insérer un nouveau paragraphe 4) dans l’instruction P200 (par. 4.1.4.1), comme indiqué ci-dessous, et renuméroter le paragraphe 4 existant en conséquence:

4) Le remplissage des récipients à pression est effectué par un personnel qualifié qui utilise un matériel adapté et suit des procédures appropriées.

Les procédures doivent prévoir la vérification des éléments suivants:

- Conformité des récipients et des accessoires au Règlement;
- Compatibilité des récipients et des accessoires avec le type de marchandise devant être transportée;
- Absence d’altérations susceptibles de compromettre la sécurité;
- Respect des prescriptions relatives au degré ou à la pression de remplissage, selon le cas;
- Marquages et moyens d’identification.

Ces critères sont réputés remplis si les normes suivantes sont respectées:

ISO 10691:2004	Bouteilles à gaz – Bouteilles rechargeables soudées en acier pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) – Modes opératoires de contrôle avant, pendant et après le remplissage
ISO 11372: 2011	Bouteilles à gaz – Bouteilles d’acétylène – Conditions de remplissage et de contrôle au remplissage
ISO 11755: 2005	Bouteilles à gaz – Cadres de bouteilles pour gaz comprimés et liquéfiés (à l’exclusion de l’acétylène) – Inspection au moment du remplissage
ISO 13088: 2011	Bouteilles à gaz – Cadres de bouteilles d’acétylène – Conditions de remplissage et contrôle au remplissage
ISO 24431:2006	Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz comprimés et liquéfiés (à l’exception de l’acétylène) – Contrôle au moment du remplissage

5. Étant donné que ces normes ne sont pas obligatoires, aucune disposition transitoire n’est nécessaire.